

ACTUALITES N° 155 Septembre 2009

Un été animé



Merville en Fête



LUST WANT TO BE ON THE BE

Forum des associations

(en page 3)

Numéros utiles

SAMU 15

Centre antipoisons 15

Pompiers 18

Police

Sapeurs-pompiers de Grenade 05 61 82 66 00

Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70

Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32

Urgence/Dépannage EDF 08 10 38 3081

LA POSTE 05 34 52 95 21

M. le Curé 05 61 82 61 38

Bibliothèque

(Mme Marie-Pierre DUNAS) 05 61 85 67 45

Directeur école élémentaire 05 34 52 80 30

Directeur école maternelle 05 34 52 90 53

Cantine 05 34 52 80 32

Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00

Permanence Adjoint

En cas d'urgence le week-end

vous pouvez appeler au 06 85 55 66 22

SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville 05 62 13 40 94 Service social 05 62 13 40 95

Service Enfance & Jeunesse:

Directeur: Nicolas LAMOUR

· Centre de Loisirs :

- Enfance : Virginie REVEL (merville.enfance@yahoo.fr)

- Animation Sport : Marc Soula

(merville. sports_animation@yahoo.fr)

Jeunesse

(Espace Jouvion): 05-69

Permanences le lundi de 16 h 00 à 18 h 30 (hors vacances scolaires)

Céline PUJOL (merville.jeunesse@yahoo.fr)

Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) 05 62 13 41 16

Coordonnateur de la Vie Associative (Mile Pascale RAMPAZZO) 05 34 52 98 10

Agent de Vie Quotidienne (M^{lle} Josiane JAMANS) 05 62 13 05 10

Déchetterie

de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73

Fermé jeudi et jours fériés

Déchetterie de GRENADE 05 61 82 35 03

Fermé mardi et jours fériés

Caisse d'Allocation Familiale 05 61 99 77 00

Sur rendez-vous à Grenade 05 61 71 03 50

• Centre médico-social à Blagnac

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. de la Communauté de Communes M. ALEDO 05

Communauté de communes

Services techniques 05 61 82 63 74 Services administratifs 05 61 82 85 55

Office de Tourisme 05 61 82 93 85

Courrier de la Garonne 05 62 72 37 28

Adresse internet:

Bulletin municipal:

ccas. mairiemerville31@orange.fr

eudi 3 septembre, 520 élèves des écoles maternelle et élémentaire, vont faire leur rentrée scolaire, attendus par les équipes enseignantes, mais aussi par les équipes municipales.

Les équipes municipales ont mis à profit les mois de juillet et d'août pour réaliser toutes les petites réparations sur les bâtiments et effectuer le « grand ménage » de l'ensemble de l'école qui ne peut être fait qu'en absence prolongée des élè-

L'équipe d'animation, après avoir assuré l'accueil des enfants et organisé pour eux toute une palette de loisirs pendant ces 2 mois, est prête pour aborder cette nouvelle rentrée scolaire.

C'est donc l'ensemble du personnel municipal qui a mobilisé ses efforts pour la réussite de ce grand jour de rentrée pour tous nos enfants, je tiens à les en remercier.

Le numéro de « Merville Actualités « du mois de septembre est traditionnellement consacré à la rentrée scolaire. Ce mois-ci, il est fait un très large écho à la vie associative. Les actions réalisées et les projets annoncés, témoignent de la très forte vitalité de notre secteur associatif. Lors du prochain forum des associations qui aura lieu le samedi 5 septembre à la salle polyvalente, les Mervillois pourront s'informer et s'inscrire auprès des bénévoles associatifs, pour pratiquer tout au long de l'année les activités de loisirs culturels ou sportifs de

Cette rentrée 2009 sera marquée par un événement important : L'ouverture de la nouvelle crèche des « Marmousets » impasse Georges Brassens. Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir 30 enfants de moins de 3 ans dans des locaux spécialement étudiés et réalisés pour l'âge des bébés.

L'été a été mis à profit pour réaliser d'importants travaux de voierie (rue Pouvillon. rue du 8 mai 1945, rue des Pyrénées...) en attendant le chemin de Grand Borde. la route de Guinot, la rue de Rambeau et l'ouverture de la nouvelle rue Joseph

Merville sera fin prête pour la fête tant attendue par les enfants, les 18,19, 20 et 21 septembre prochain.

Bonne rentrée.

Fernand BENTANAX Maire de Merville

ETAT CIVIL

Naissances

CORNAC Sarah le 23/06 DELBOUIS Quentin le 28/06 FALCOMER Emma le 28/06 VIATGE Paul le 01/07 ARBOUCALOT Prune le 06/07 MIFSUD Sasha et Sean le 08/07 BAGUR Giulia le 09/07 COTTARD Charlyne le 09/07 APARICIO Yoni le 11/07 GLIKOU Anat le 12/07 LLORENS Emma le 13/07 BES Keyllian le 16/07 MENGINOU Noa le 17/07 TOFFANELLO Luca le 21/07 VERISSMO CITRON Lola le 21/07 RIVIERE Lisa le 26/07 MAVIEL Alice le 27/07

Mariages

BENTANAX Mathieu et PEREZ Carine le 20/06 LOTTIN Stéphane et HENG Nara le 27/06 UFFERTE Frédéric et JURIE Karine le 03/07 TOUCHARD Thierry et BLANCHARD Marie le 11/07 MARIESSE Yannick et **ROLAND Florie le 18/07** ABADIA Jérémy et DIAGUE Cindy le 18/07 REMAZEILLES Jean-Michel et LABAYEN Joséphine le 22/07 RICHARD Michel et DEREMETZ Annick le 24/07 ANTOLINI Thierry et BONNEFILLE Emilie le 01/08 **ROESS** Daniel et LAVALLEE Georgina le 01/08 DI BARTOLOMEO Patrick et GROVEL Bénédicte le 07/08 TERNOT Serge et FOURDRINIER Stéphanie le 08/08 TUBIA William et FUJOL Virginie le 08/08

Décès

TARRAT Jacques le 01/08 à l'âge de 79 ans BORDERIES Antoinette le 03/08 à l'âge de 88 ans NICOULEAU Simonne le 29/07 à l'âge de 76 ans

CARNET NOIR

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. TARRAT Jacques, père de Nadine QUESADA (comptable à la mairie de Merville).

Le Conseil Municipal et les employés de la mairie de Merville lui adressent ainsi qu'à sa famille leurs plus sincères condoléances et l'assurent de leur sympathie.

Samedi 5 septembre

de 10 heures à 18 heures

Forum des associations

10H00 : **Ouverture du Forum** par M. le Maire **dépôt de gerbe** au pied de l'arbre de la Liberté, salle polyvalente, en hommage aux membres des associations disparus et en présence du Réveil Mervillois.

Toute la journée, vous pourrez **effectuer les inscriptions** auprès des associations qui vous intéressent.

Buvette sur place

La nouvelle crèche sera ouverte pour la rentrée



La nouvelle crèche des « Marmousets » ouvre ses portes à 30 enfants, dés le début septembre. Le bâtiment a été construit sous maîtrise d'ouvrage par la Communauté de Communes Save et Garonne, avec l'aide financière du Conseil général et de la CAF sur un terrain viabilisé et mis gratuitement à disposition par la commune.

Agenda

JEUDI 3 SEPTEMBRE

Inscriptions à école de musique

Rentrée scolaire

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations

10 h à 18 h - Salle polyvalente

MARDI 8 SEPTEMBRE

A. G. de l'APEM

20 heures - Salle plurivalente du groupe scolaire Georges Brassens

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Conseil municipal

21 h - Salle du Conseil

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Fête locale avec grand feu d'artifice

22 heures - Stade

DU 18 AU 21 SEPTEMBRE

Fête locale avec fête foraine

Village

19 ET 20 SEPTEMBRE

Expositions de l'Autan et l'Harmattan 10 h à 12 h et 15 h à 21 h Salle du 3 âge

Journée du patrimoine Visite de l'église Saint-Saturnin oratuité

LUNDI 21 SEPTEMBRE

Concours de pétanque de la fête

A partir de 14 heures Terrain de pétanque Ouvert à tous les Mervillois licenciès ou non

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Apéro culturel "Chili"

TOUS LES MERCREDIS MATIN

Marché de plein-vent



Conseil municipal* du 29 mai 2009

 Approbation du compterendu du Conseil Municipal du 24 avril 2009.

Adopté à l'unanimité.

FINANCES MARCHÉS PUBLICS

2 - Décisions modificatives.

La première décision consiste à intégrer budgétairement un reliquat de frais d'études aux opérations suivantes : construction de la salle de sports au sol pour 3 824,82 € et création des 2 giratoires pour 1 725,26 €.

La seconde décision consiste à effectuer un virement de 300,00 € au compte 673 « titres annulés sur exercice antérieur ».

La troisième décision consiste à régulariser une mauvaise imputation de compte.

La quatrième décision consiste à effectuer un virement de 8 551 € au compte 673. Il s'agit d'un trop perçu par la Caisse d'Allocations Familiales sur le Contrat Enfance.

L'ensemble de ces décisions modificatives est adopté à l'unanimité.

3 - Avenant au contrat avec NEUF CEGETEL.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la société Neuf Cegetel fait l'objet d'une fusion absorption par son actionnaire, la société SFR.

La commune ayant contracté, dans le cadre des marchés publics, avec la société Neuf Cégétel pour la téléphonie fixe. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer un avenant au marché passé par la commune sur la téléphonie fixe relatif à la substitution de la société SFR à la société Neuf Cegetel.

4 - Avenant au contrat avec Ansamble-Midi Gastronomie.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société Ansamble-Midi Gastronomie fusionnant avec la société Ansamble pour donner naissance à une nouvelle entité juridique dénommée « Ansamble ». d'autoriser convient M. le Maire à signer un avenant relatif à ce changement de raison sociale au contrat que la commune a signé dans le cadre des marchés publics avec la société Ansamble-Midi Gastronomie.

Monsieur le Maire rappelle que la société Ansamble est le prestataire de la commune sur la restauration scolaire et sur le portage des repas pour le CCAS.

Adopté à l'unanimité.

URBANISME ASSAINISSEMENT

5 - Cession d'une parcelle route de Larra.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre de l'opération d'aménagement située route de Larra, la commune est en négociation avec la société SPIRIT pour la cession d'un terrain de 12 980 m² afin d'y construire un centre commercial composé d'un supermarché de 800 m² et d'une galerie marchande d'environ 800 m² également ainsi qu'une petite opération de logements.

Ce terrain, à prendre sur les parcelles cadastrées C 872 et C 873, fait l'objet d'une promesse unilatérale de vente entre la commune et la société SPIRIT au prix global de 830 000 € HT, soit 63,94 € HT/m². Les services du Domaine avaient estimé ce terrain à 67,80 € HT/m2 mais compte tenu des nombreux aménagements et des travaux de viabilisation importants à réaliser à l'intérieur de la parcelle à la charge de la société SPIRIT, le prix final de cession a été déterminé à 63.94 € HT/m2.

La cession du terrain s'effectuera en deux tranches : la première tranche, d'une superficie de 9 600 m², comprend la construction du supermarché et de la galerie marchande ; la seconde tranche, d'une superficie de 3 380 m², comprend l'édification de logements.

Ces deux tranches font partie de la même promesse de vente mais les levées d'option, après réalisation de l'ensemble des clauses suspensives, s'effectueront à deux dates différentes: au plus tard, le 31 juillet 2010 pour la première tranche et au plus tard, le 31 décembre 2012 pour la seconde tranche. Après chaque levée d'option, la signature de l'acte authentique correspondant interviendra.

Il convient que l'Assemblée autorise M. le Maire à signer la promesse unilatérale de vente avec la société SPIRIT.

M. Gilles MARTIN souligne que la promesse de vente définit pour la galerie marchande une obligation pour SPIRIT de réaliser au minimum 60 % de commerces, le reste pouvant être du logement. Il souhaite savoir si au cas où le promoteur ne réaliserait effectivement que 60 % de commerces, la commune pourrait racheter la partie du terrain laissée libre et y réaliser elle-même le complément de commerces qui lui appartiendrait alors.

M. le Maire rappelle que si tel était le cas, il ne s'agirait que de 400 m² constructibles et que la commune n'a de toute façon pas vocation, ni en termes techniques, ni en termes financiers, à commercialiser ou gérer des cellules commerciales.

M. Roger MARTY s'interroge sur la qualité des commerces qui vont s'installer en raison de la crise financière et économique actuelle. Il ne s'agirait pas de faire un centre commercial au rabais. M. le Maire lui rappelle que le promoteur a jusqu'à 2012 pour commercialiser la galerie marchande, ce qui lui laisse le temps d'être sélectif et de choisir la nature et la qualité des activités qui vont s'implanter. D'autre part, le promoteur s'est engagé à présenter les candidats à la Mairie qui restera vigilante sur ce point.

Mme Patricia POUTREL ajoute que les négociations avec la société SPIRIT sur le compromis de vente ont été longues et difficiles puisque le promoteur voulait acheter le terrain en 3 tranches étalées sur 5 ans. La commune a obtenu une division du terrain en 2 tranches seulement. cédées 2 années, elle a donc admis en contrepartie que la galerie marchande pouvait être éventuellement diminuée de 400 m² tout en rappelant l'engagement et le souhait de SPIRIT de réaliser les commerces sur la totalité de la surface.

M. Bernard TAGNERES souligne que l'enseigne Inter-marché est pressée de s'installer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

 Approuve la cession d'un terrain de 12 980 m² à la société SPIRIT pour la réalisation, en deux tranches, d'un centre commercial et de logements au prix global de 830 000 \in HT, soit 63,94 \in HT/m².

- Autorise M. le Maire à signer la promesse unilatérale de vente avec la société SPIRIT.

6 - Projet d'avenant au règlement d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa délibération du 12 septembre 2008 adoptant le Règlement d'Assainissement Collectif de la commune. Il l'informe qu'il convient aujourd'hui de proposer un avenant à ce document relatif à la gestion de l'évacuation des eaux de piscine. En effet, il s'avère que les eaux de vidange des bassins de natation privés doivent être déversées dans le réseau d'eaux pluviales à condition que cette action se déroule hors temps de crue et après neutralisation du chlore. En revanche, les eaux de lavage des filtres des bassins de natation doivent être déversées dans le réseau d'assainissement d'eaux usées après neutralisation du chlore.

Conformément à l'article 54 du Règlement, ce projet d'avenant doit être porté à la connaissance des usagers du service pendant trois mois avant son adoption définitive par le Conseil Municipal et son application.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'adopter ce projet d'avenant puis de le mettre à disposition du public pendant trois mois.

Approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GÉNÉRALES

7 - Formation du jury d'Assises 2010. Tirage au sort des jurés.

Neuf jurés sont tirés au sort parmi les électeurs de la commune.

8 - Désignation des représentants de la commune au Pays Tolosan.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Pays Tolosan organise des réunions autour des 4 axes de sa stratégie de développement : assurer un développement économique pour rapprocher emplois et habitants, maîtriser le développement urbain en répondant aux différents besoins de la population, améliorer l'accessibilité en

Actualité municipale

préservant l'environnement, développer les activités touristiques et culturelles.

Il convient de désigner des représentants de la commune pour chacune de ces commis-

Après avoir procédé à l'élection, sont désignés représentants de la commune de Merville au Pays Tolosan:

- Commission 1: M.-T. TRECCANI. B. TAGNERES.
- Commission 2: F. BENTANAX.
- G. GENDRE.
- M.-T. TRECCANI,
- R. MARTY.
- Commission 3:
 - J.-F. HACHE,
- J.-F. LARROUX, M.-T. TRECCANI,
- A.-M. DURRIS,
- T. VIGNOLLES
- Commission 4:
- B. TAGNERES,
- C. AYGAT.
- M.-T. TRECCANI, P. NAVERI.

9 - Proposition de résolution contre la privatisation de la Poste.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée d'une proposition de résolution contre la privatisation de La Poste adoptée à l'unanimité par le Conseil Général le 28 janvier 2009.

Il propose de soumettre cette proposition au vote du Conseil Municipal dans des termes identiques que ceux adoptés par le Conseil Général :

« Les conclusions du rapport Ailleret prônant le changement de statut de La Poste pour une transformation en S.A. font naître les plus vives inquiétudes devant cette privatisation qui n'ose pas dire son nom.

Qui peut croire les assurances du Chef de l'Etat lorsqu'on se souvient de ses promesses solennelles à l'Assemblée Nationale de non-privatisation d'EDF et de GDF.

La Poste, entreprise publique, a su depuis plusieurs années se moderniser sans que son statut public ne la freine. Son besoin de financement est réel mais il peut être résolu si l'Etat joue pleinement son rôle de propriétaire à 100 %, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où l'Etat n'accomplit que partiellement son obligation de compenser le surcoût du transport de la presse, tout comme son obligation relative à la présence postale. Le véritable obstacle financier

rencontré par La Poste n'est pas celui de ses concurrents. mais bien celui de la défaillance de l'Etat à assurer le financement des missions de service public confiées à La Poste.

Avec la concurrence totale en 2011 et une transformation de statut, la privatisation sera l'aboutissement évident. Dès lors, seule la logique financière l'emportera, au détriment des implantations territoriales (déjà 5 000 bureaux ont été transformés en points de contact), au détriment de l'emploi (25 000 emplois déjà supprimés depuis 2003), au détriment du service au public (fréquence des tournées, distribution au domicile. prix du timbre).

Nous déplorons hélas déjà trop réductions d'horaires d'ouverture des bureaux de poste, de non-remplacement de personnels absents conduisant à fermer temporairement certains bureaux pour en maintenir d'autres ouverts.

Les zones rurales et les banlieues, soit les endroits les moins rentables, sont et seront les premières et plus durement touchées.

La Mairie de Merville refuse cette mise en danger du service public et des territoires, et demande au gouvernement de ne pas engager le changement de statut, début de la privatisation de La Poste. »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Adopte cette résolution d'opposition totale à la privatisation de La Poste.
- 10 Désignation des délégués de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Forêt de Bouconne.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de désigner les délégués de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Foret de Bouconne. Il s'agit de désigner 2 titulaires et 2 suppléants.

Après avoir procédé à l'élection, ont été proclamés :

- Membres titulaires : M. DAVID, G. GENDRE
- Membres suppléants : F. BENTANAX, C. AYGAT
- 11 Informatisation de la bibliothèque municipale. Demande de subven-

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du projet d'informatisation de la bibliothèque municipale. Cette opération est devenue nécessaire car la bibliothèque possède près de 8 000 livres et accueille environ 350 abonnés. Elle permettrait de simplifier et rationaliser les transactions de prêts, de gagner du temps pour mener à bien d'autres actions de lecture publique, d'enrichir le fonds existant et de bénéficier d'outils statistiques.

Il s'agirait d'acquérir un logiciel permettant le catalogage du fonds de livres actuellement disponible à la bibliothèque, le catalogage du fonds de la bibliothèque départementale, la gestion des abonnés y compris des retards dans les retours et des rappels, l'importation des notices de tous les livres ainsi que la sortie de statistiques locales. Ce logiciel s'accompagne du matériel informatique adéquat, des listings d'étiquettes codes barres et des lecteurs pour ces codes barres.

L'ensemble de l'investissement représente un total 3 125,18 € HT auguel s'ajoutent 700 € HT de formation au logiciel.

Cette informatisation serait une première étape dans la mise à niveau de la bibliothèque, le seconde étape consistant, en 2010, à la restructurer en la déplaçant dans des locaux plus appropriés.

Cet investissement peut bénéficier de subventions de l'Etat, Direction Régionale des Affaires Culturelles, et du Conseil Général à hauteur d'environ 30 % chacune, le reste étant couvert par autofinancement de la commune.

Monsieur le Maire sollicite l'accord de l'Assemblée sur ce projet et sur ses modalités de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Approuve le projet d'informatisation de la bibliothèque municipale pour un montant total de 3 825,18 € HT.
- Dit que ce projet sera financé par des subventions de l'Etat et du Conseil Général respectivement à hauteur de 30 % chacune, le solde de 40 % étant couvert par autofinancement par la commune.
- Sollicite une subvention respectivement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général de 30 % chacune.

12 - Signature d'une convention avec le Conseil Général pour la mise à disposition de la salle de sports au sol aux collèges publics.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune, avant bénéficié d'une subvention du Conseil Général pour la construction de la salle de sports au sol, doit s'engager à la mettre à la disposition des élèves des collèges publics sur sollicitation du Conseil Général afin qu'ils y pratiquent les heures d'enseignement sportif obligatoires.

Cette mise à disposition se fait à titre gratuit pour une durée de 15 années à compter de sa signature.

Il convient, dans ce cadre, de signer une convention avec le Conseil Général relative à cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- Autorise M. le Maire à signer la convention avec le Conseil Général pour la mise à disposition de la salle de sports au sol aux élèves des collèges publics.

QUESTIONS **DIVERSES**

- Présentation du projet de création du Syndicat Départemental Mixte de l'Eau et de l'Assainisse-

Mme Patricia POUTREL présente le projet de création par le Conseil Général d'un Syndicat Départemental Mixte de l'Eau et de l'Assainissement. Une synthèse du projet est remise à chaque conseiller municipal.

- Préparation des élections européennes.

Une dernière mise au point sur la tenue des bureaux de vote est faite par M. J.-F. LARROUX.

Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la Préfecture est consultable en

Pharmacies de garde*

| | SEPTEMBRE |
|------------|---|
| Dim. 6 | MICHAUDEL Beauzelle 8, rue de la République 05 61 61 22 22 |
| Dim. 13 | PEYRE Cornebarrieu La Grande Barthe 05 61 85 21 28 |
| Dim. 20 | SARTHE Aussonne 306, rue de la République 05 61 85 00 12 |
| Dim. 27 | VERT Cornebarrieu Avenue Latécoère 05 61 85 24 08 |

A partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

La pharmacie de nuit

76, allées Jean Jaurès TOULOUSE

Tél.: 05 61 62 38 05
* Sous réserve de modifications
de dernière minute.

Pharmacies | AVIS AUX ÉLECTEURS

Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2009 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2009 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 20.40

Tous les Française et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 20 A 0 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2009 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

Bibliothèque municipale

Nouveautés

De mon bidonville à Hollywood Les délices d'Alexandrine La terrible vérité La Comédie italienne Le livre d'Hanna Recettes d'une grand-mère à sa petite fille Le verdict du plomb Les fables de sang Le mas des Dames Les 4 jeudis Fragment Jusqu'au dernier L'infiltré Je t'ai donné mon cœur Pieds nus Une mort esthétique Dis oui, Ninon Le premier jour

Rubina ALI
Jean ANGLADE
Pierre BELLEMARE
Micheline BOUDET
Géraldine BROOKS

Sabine CASSEL
Michael CONNELLY
Arnaud DELALANDE
Alice DONA
Daniel DUPUY
Warren FAHY
Nicci FRENCH
John GRISHAM
Mary HIGGINS-CLARK
Elin HILDERBRAND
P. D. JAMES
Maud LETHIELLEUX
Marc LEVY
Charlotte LINK
J-Paul MALAVAL

La nuit des feux-follets
Les âmes vagabondes
Un Don
La tendresse des loups
Credo, le dernier secret
Croisière maudite
Le tumulte des vagues
Mangez-le si vous voulez
Balzac, le roman de sa vie

Marc MEILHAN
Stephenie MEYER
Toni MORRISON
Stef PENNEY
Douglas PRESTON
PRESTON & CHILD
Anita SHREVE
Jean TEULE
Stefan ZWEIG

Durant l'été, la bibliothèque a aussi renouvelé son secteur de BD Adultes ainsi que toute la section Jeunesse, BD, documentaires, albums et romans pour enfants, afin d'adoucir la rentrée et les mois à venir en ayant le plaisir de découvrir toujours de nouveaux titres!

Horaires

Le jour de réouverture ainsi que les horaires seront signalés sur le panneau extérieur, début septembre. En effet, l'informatisation étant en cours de réalisation, la bibliothèque ne pourra être ouverte au public qu'une fois tous les ouvrages enregistrés. Nous nous excusons par avance de ce désagrément auprès de nos lecteurs.

Le soupirant

L'auberge des diligences

INVESTITURE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

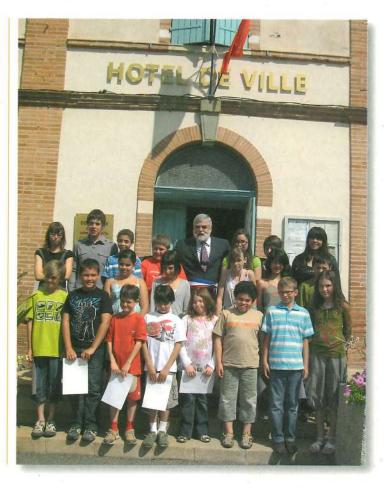
Des idées à l'action

Les élèves de 8 à 18 ans ont participé le 18 et 19 juin dernier au scrutin pour élire les conseils municipaux des enfants et des jeunes qui seront pendant un an leur porte-parole. Tout fraîchement élus, nos jeunes conseillers ont été investis le 27 juin en présence de Fernand BENTANAX, Maire de Merville, de la commission démocratie et de leurs parents. A cette occasion, il a été renouvelé la volonté de la municipalité de permettre et de développer l'expression de la démocratie locale. Dans cette optique, il s'agit avant tout de promouvoir l'apprentissage à la citoyenneté et d'associer nos jeunes conseillers aux projets et aux décisions qui les concernent, que ce soit au sujet de leurs droits, de la vie culturelle, du sport, du

cadre de vie, du respect des uns envers les autres ou encore de la solidarité.

Le jour de l'investiture, tour à tour, ils ont chacun présenté les projets pour lesquels ils ont été élus. Plusieurs thèmes ont été abordés tels que l'environnement et le tri sélectif, la propreté dans le village mais également le besoin d'infrastructures dédiées aux jeunes. Ils ont ainsi évoqué leur volonté d'agrandir le « local jeunes » et d'installer un skate parc.

Afin de parvenir à ces objectifs, Jean-François LARROUX adjoint au Maire chargé de la Démocratie, Laëtitia et Céline, animatrices, les accompagneront, dès le mois de septembre, pour la mise en place de leurs projets.



RENTRÉE SCOLAIRE 2009, LE CONSEIL GÉNÉRAL VOUS INFORME

Ecoles, collèges, transports scolaires... toujours plus !



Véronique VOLTO, Conseillère Générale

L'aide du Conseil Général pour les écoles et les collèges est permanente. Il faut savoir que les transports scolaires dans le canton de Grenade représentent six dessertes vers les lycées de Colomiers et le lycée agricole d'Ondes, 23 dessertes vers les collèges d'Ausson-

ne et de Grenade, 16 dessertes vers les écoles d'Aussonne, de Grenade, Merville, Launac, Larra et Seilh et les RPI (regroupement pédagogique intercommunal), soit chaque jour 45 véhicules en circulation, pour un coût total annuel de 1 496 000 euros. soit environ 530 euros par élève et par an. Voilà, au quotidien, les services assurés par le Conseil Général pour transporter les 2823 élèves du canton.

Comme chaque année, le Conseil Général offre également aux élèves entrant en 6^e un dictionnaire et à ceux entrant en 5^e, un code de la

route junior.

Au titre des travaux d'entretien et de grosses réparations, le Conseil Général finance en 2009 pour le collège Grand Selve à Grenade 263 000 euros d'investissement et 35 000 euros de fonctionnement.

Dans un canton où l'augmentation de la population est importante, le Conseil Général est amené à subventionner toujours plus les infrastructures et les services à la population.

Dans le même ordre d'idées, c'est en ce moment que sont déposés dans les mairies les dossiers visant à refaire les cours de ferme. De même, le Conseil Général finance toutes les opérations de réfection des trottoirs dans les communes. Les subventions avoisinent le plus souvent 50 % du montant des travaux.

Vous comprenez pourquoi nous sommes opposés au projet du gouvernement visant à restreindre les compétences des Conseils Généraux, car ces compétences ce sont celles qui vous facilitent la vie au quotidien.

Véronique VOLTO Conseillère Générale

La bourse aux vêtements

du Centre Social RIVAGE aura lieu cette année à Launac

Le centre social SIVU RIVAGE organise une nouvelle bourse aux vêtements automne/hiver dans la salle polyvalente de la commune de Launac le samedi 10 et dimanche 11 octobre.

Les habitués qui participaient chaque année à cette manifestation dans la commune de Merville devront cette année aller à Launac.

Le dépôt de vêtements aura lieu le samedi à partir de 10 h 00 jusqu'à 16 h 00.

Le centre social demande une participation de 2 euros par déposant pour 25 articles par famille. L'équipe qui réceptionne sera attentive au bon état des articles. La journée du dimanche sera consacrée à la vente des habits à partir de 10 h 00 jusqu'à 17 h 00. La restitution des vêtements se fera le lundi 12 octobre de 16 h 30 à 19 h 00 dans la même salle.

L'aide de nombreux bénévoles est indispensable au bon déroulement de cette journée. Nous apprécierons votre participation! Appelez nous au 05 62 13 40 95.

Nous vous attendons nombreux pour réaliser de bonnes affaires!

Atelier gym douce (Qi Gong)

pour les femmes et les hommes de plus de cinquante ans

En septembre, le CCAS de Merville en partenariat avec le Centre Social organise de nouveaux ateliers de qi gong. Marie-Françoise, animatrice agréée, vous accueillera en toute convivialité une fois par semaine au dojo de Merville.

Cette activité physique vous permettra de prolonger votre indépendance et de maintenir votre forme. Dans une ambiance chaleureuse, l'animatrice vous proposera des exercices adaptés aux personnes de plus de 50 ans afin d'améliorer, d'entretenir ou de maintenir vos capacités physique.

Qu'est-ce que le Qi gong?

Le Qi Gong est un ensemble d'exercices basés sur une association entre :

- des mouvements doux, naturels, très lents et détendus;
- la respiration (respiration abdominale, régulière et profonde) synchrone avec les mouvements;
- la concentration;
- des massages par acupression, ou massage général musculaire.

Le Qi Gong allie à la relaxation mentale, l'assouplissement corporel et le plaisir de se mouvoir en harmonie dans l'espace, un travail énergétique profond.

Au terme d'une pratique régulière, le Qi Gong apporte :

- plus de tonus et moins de tensions nerveuses;
- plus de souplesse et d'équilibre;
- un calme intérieur ;
- une plus grande capacité de concentration et de confiance en soi;
- une meilleure conscience corporelle;
- le développement de la mémoire des gestes.

Infos pratiques

Les séances commenceront à la fin du mois de septembre le **jeudi de** 14 h 00 à 15 h 30 à Merville à condition qu'un groupe d'au moins 12 personnes soit constitué.

Prix pour les 10 séances : moins de 40 € (en fonction du nombre d'adhérents)
Ces séances sont réservées en priorité aux habitants des communes membres du SIVU RIVAGE (Montaigut/Save, Merville et Launac)

Pour plus de renseignements et vous inscrire, veuillez contacter Josiane au 05 62 13 05 10.

RAPPEL:

La commission communication vous rappelle qu'aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

de chaque mois

Comité de rédaction : Commission Communication Mairie de Merville

Conception graphique et impression :

Light

MAGENTA

31840 Seilh - 05 61 59 09 09 Imprimé sur papier 100 % recyclé dans une imprimerie labelisée "Imprim' Vert"



MISSION LOCALE DE LA HAUTE-GARONNE

Accompagner les 16/25 ans vers l'autonomie et l'emploi

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. La mission locale apporte des réponses aux questions sur l'emploi, la formation mais aussi sur le logement et la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Prochaines permanences de la mission locale à l'espace Jouvion avec Mme BONNET: le 3 septembre, le 17 septembre et le 1er octobre.

Pour tous rendez-vous et renseignements, contacter la mission locale au 05 61 71 02 70.

CENTRE SOCIAL RIVAGE

Le Centre Social clôture l'année en beauté

Le mois de juin a été riche d'activités et de convivialité pour les adhérents du centre social et leur famille! Dès le 8 juin, ils ont tous pu

se rencontrer ou se retrouver autour d'un grand piquenique où les petits de l'atelier éveil - les 0/3 ans - et leurs mamans ont fait le spectacle en entonnant leurs chansons préférées en canon... pour le plus grand plaisir de tous!

Le 22 juin avait aussi lieu la grande sortie annuelle du centre social. Elle nous a conduits cette fois en vallée d'Argeles-Gazost, avec en toile de fond la nature. Le matin nous avons été accueillis au parc animalier des Pyrénées où nous avons pu côtoyer de près divers oiseaux mais aussi des chevreuils, des loups, des renards, des lynx... Mais ce sont les loutres, les ours et les marmottes qui ont ravi le cœur des plus petits et des plus grands! Après la pause restaurant, les démonstrations de vol et d'attaque des rapaces du donjon des aigles ont suscité de vives émotions et ébloui l'assistance. Cette belle journée qui a marqué

les esprits a donné lieu à une séance de projection de photos et de films entre les adhérents quelques jours plus tard. Certains qui n'avaient pu être présents ont ainsi pu partager souvenirs et anecdotes.

Enfin, les familles des « ateliers éveil » ont passé une bonne partie de la journée du 24 juin à la ferme de la Bouzigue avec leurs petits. Au programme pique-nique et découverte des animaux de la ferme que les enfants se sont fait une joie de caresser et de nourrir!

Audrey et Candice remer-

cient toutes les personnes qui ont participé aux activités du centre social lors de cette saison 2008-2009. Elles vous attendent dès la mi-septembre pour les ateliers loisirs créatifs et début octobre pour l'atelier éveil (un courrier sera envoyé aux adhérents).

Renseignements et inscriptions:

Centre social intercommunal SIVU Rivage (Launac, Merville, Montaigut sur

Tél.: 05.62.13.40.95.













CENTRE DES LOISIRS

Un été bien rempli!

L'été se termine emportant avec lui ses souvenirs de vacances. Cette année la commune aura permis à 65 enfants et jeunes mervillois de partir en " colo ", à la neige cet hiver, dans les Pyrénées et à la mer cet été. En juillet, les 8-12 ans ont retrouvé le village de Saint-Béat pour un séjour de 13 jours. Là bas, Marie nous attendait de pied ferme pour nous emmener en rafting ou en canoë ou nous faire dévaler la montagne en Arapaho. Fin juillet les jeunes ont investi Marseillan pour une semaine. La météo étant au rendez-vous, ils ont pu s'initier aux sports nautiques et découvrir la côte.

Maintenant, le Centre de Loisirs va céder la place au CLAE pour de nouveaux projets. L'année scolaire qui débute sera le terrain de nouvelles aventures. Les animations sportives vont redémarrer les mercredis et s'étendre à l'Espace Jeunes certains samedis. Les séjours sont déjà en préparation pour l'année prochaine alors n'hésitez pas à contacter l'équipe de direction.









COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ramassage des gros encombrants

Nous vous rappelons que la communauté de communes de Save et Garonne met à disposition des Mervillois un service gratuit de ramassage des gros encombrants.

Les passages se font le deuxième mercredi du mois (le 9 septembre, le 14 octobre, le 12 novembre et le 9 décembre).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la communauté communes 05.61.82.63.74.



Pour la fête nationale

Dans les rues de Merville, à la veille de notre fête nationale le 13 juillet au soir, les habitants ont pu suivre le traditionnel défilé de notre batterie fanfare. En présence des anciens combattants, une gerbe a été déposée par le Conseil Municipal au Monument aux Morts où Monsieur Jean-François HACHE, premier adjoint, prononça son discours pour cette cérémonie commémorative. La soirée a continué en compagnie du Réveil Mervillois

pour un concert qui, comme à l'accoutumé, a enchanté tous ceux qui ont fait le déplacement!

Avec des airs musette et de variétés, l'orchestre « RENE D'ALET» a poursuivi les festivités pour le traditionnel et très attendu bal populaire. Paso doble, tango, chacha-cha et autres danses de salon ont ravi le public venu nombreux qui a pu admirer, un peu plus tard, le feu d'artifice illuminant le ciel de Merville.



Trucs, astuces et idées nouvelles

Un risque majeur : L'incendie dans la maison

L'incendie dans une maison est un risque fréquent, souvent dû à une négligence d'entretien des divers appareils de chauffage, appareils ménagers ou une inattention ou une inconscience des risques que nous prenons parfois. Non seulement nous risquons la destruction ou un grave endommagement de nos habitations mais parfois aussi peuvent se rajouter des dommages corporels importants.

La première des attitudes face à ce danger est la prévention. Il faut prendre des précautions d'usage qui consistent à :

- · Nettoyer régulièrement, les systèmes de ventila-
- · Eviter d'utiliser une multiprise, sur une autre multiprise.
- · Bannir tous les fils dénudés.
- Eviter de laisser des appareils électriques en veille.
- Les ampoules halogènes doivent être protégées par une grille car elles peuvent éclater.
- Il faut, bien sûr, avant toute action, vérifier que le courant a été coupé pour éviter les décharges électriques.
- · Éviter de placer des cordons d'alimentation sous les tapis,
- · Garder les appareils de chauffage loin des rideaux et des autres objets.

Chaudières et chauffe-eau: entretien obligatoire

Leur durée de vie est généralement de quinze à vingt ans.

Chaque année, nous devons, en automne prendre l'habitude de faire un entretien par un professionnel qualifié. Ce dernier va contrôler l'étanchéité des joints, l'efficacité des brûleurs, des valves et autres soupapes de sécurité. Le plus simple est de souscrire un contrat d'entretien.

L'entretien et le nettoyage du conduit d'évacuation des gaz brûlés sont une obligation légale pour les locataires (rappelée dans le bail) Les propriétaires occupants doivent se référer aux règlements sanitaires départementaux consultables en préfecture.

Bougies: avec vigilance

Les bougies sont des décorations à la mode qui peuvent s'avérer très dangereuses placées près d'un produit inflammable (papier, tissu...).

Jamais sur le sapin de Noël! Veiller à toujours les fixer solidement sur un support stable... et garder un œil dessus.

De plus éteignez les guirlandes lorsque vous quittez la pièce.

La question des aérosols

Ne jamais stocker les bombes aérosols (insecticides, laques, peinture, colles...) et les produits inflammables à proximité d'une source de chaleur.

Appareils de cuisson

Pas d'huile sur le feu! Le débordement d'huiles de friture est le risque principal d'incendie dans la cuisine. L'huile s'embrase instantanément au contact du feu ou de la plaque électrique.

Attention!

Ne jamais jeter d'eau, cela attiserait les flammes. Etouffer le feu à l'aide d'un lourd tissu ou d'un extincteur à poudre.

Anticiper les fuites de gaz

Tuyaux flexibles de raccordement au gaz : contrôler et changer impérativement avant la date limite indiauée.

Bonbonne : opter pour un procédé de raccordement préconisé par Gaz de France, doté d'un robinet de sécurité et d'embouts à

Ne jamais remplir à chaud le réservoir d'alcool d'un appareil à fondue. Ce conseil est valable pour tous les appareils à réservoir (poêle d'appoint, chaufferette...).

Enfin, ne jamais quitter son domicile en laissant une casserole sur le feu...

Le feu et les enfants

Les enfants sont les premières victimes des incendies. Très vulnérables aux fumées toxiques, ils ont aussi tendance à paniquer. D'où la consigne absolue : ne jamais les laisser seuls à la maison! Naturellement fascinés par le feu, ils sont en outre susceptibles de tenter des expériences dangereuses, par jeu ou curiosité.

Conseils de prévention

- · Ranger les produits inflammables (signalés par un pictogramme), les allumettes et les briquets hors de leur portée.
- Eloigner les pétards et fusées d'artifice, qui, outre un risque de blessure grave, peuvent déclencher un incendie rapide s'ils sont mal utilisés.

· Eduquer, informer les enfants sur le feu et ses dangers

A savoir

Les brûlures peuvent être très graves et laisser des séquelles durables. Ne iamais essayer d'enlever les vêtements d'un brûlé s'ils collent à la peau. Passer les brûlures sous l'eau froide du robinet à faible pression. En l'absence d'eau et de couverture, la victime en feu doit se rouler par terre.

En conclusion vous devez aussi savoir que depuis le 1er janvier 2009 en cas de vente de logement, il est nécessaire que le vendeur fournisse à l'acquéreur un état relatif à l'installation intérieure d'électricité lorsqu'elle a plus de 15 ans. Ce diagnostic réalisé par un professionnel doit dater de moins de 3 ans. Il vérifie l'existence et les caractéristiques:

- d'un appareil général de commande et de protection, ainsi que de son accessibilité, d'au moins un dispositif différentiel de sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre, à l'origine de l'installation électrique,
- d'un dispositif de protection contre les surintensités,
- · d'une installation électrique adaptée aux conditions particulières des locaux contenant une baianoire ou une douche.

A savoir aussi

Pour appeler les pompiers, il faut appeler le 18. Pour le SAMU, c'est le 15. Surtout attendre que l'on vous demande de raccro-

Le 112 est le numéro européen accessible du portable.

ie associative



Comité de jumelage

N'ayant pu organiser le déplacement en Italie, le Comité de Jumelage vous propose une escapade dans l'Est de la France, en région Alsace, à la découverte des magnifiques marchés de Noël qui font en partie la renommée de la région.

Marchés de Noël en Alsace

Du 3 au 8 décembre 2009

Programme:

Jeudi 3 décembre :

- départ de Merville à 4 h 30 du matin en direction d'Orbey. Arrêt déjeuner à midi sur le trajet.
- Arrivée à l'hôtel « Charm Hôtel Bois de Sire*** à Orbev.
- Installation dans les chambres. Apéritif d'accueil. Dîner à l'hôtel.

Vendredi 4 décembre :

- · Petit-déjeuner.
- Départ pour Strasbourg. Visite quidée de la ville Quartier de la petite France, Cathédrale en matinée.
- Déjeuner choucroute dans un restaurant typique. Après-midi, temps libre pour visite de tous les Marchés de Noël.
- Retour à l'hôtel. Dîner.

Samedi 5 décembre :

- Petit-déjeuner.
- Départ pour le Château du Haut-Koenigsbourg. Visite guidée. Puis visite du marché de Noël du village de Bergheim.
- · Déjeuner au restaurant. Visite du marché de Noël de Ribauvillé et de Riquewhir.
- Retour hôtel. Dîner

Dimanche 6 déc. :

- Petit-déjeuner.
- Départ pour la route des vins par les villages Alsaciens typiques et leurs marchés de Noël.
- · Retour hôtel pour déjeu-
- Après-midi, départ pour le marché de Noël de Kayersberg. Sur la route du retour, arrêt dans une

cave pour une dégustation de vins Alsaciens.

· Retour à l'hôtel et diner.

Lundi 7 décembre :

- Petit-déieuner.
- · Départ pour Eghisheim : petit temps libre dans ce charmant et typique village alsacien. Continuation sur Colmar.
- Vers 11 h 00, visite guidée du centre-ville de Colmar. célèbre pour son quartier surnommé « la Petite Venise ».
- Déjeuner au restaurant.
- · Après-midi libre pour assister aux Marchés de Noël.
- · Retour hôtel. Dîner

Mardi 8 décembre :

- · Petit-déjeuner.
- Départ pour Merville.
- Déjeuner sur le trajet (à inclure).
- Arrivée à Merville en soirée.

Je me tiens à votre disposition pour toutes informa-

Mon mail est le suivant : sivurivage.pascale@ gmail.com

tions complémentaires.

Mes téléphones :

06 68 87 59 15

05 34 52 98 10 06 75 00 89 99

Prix par personne : 649 €

Ce prix comprend:

- le transport en autocar tourisme au départ de Merville, l'hébergement, base chambre double, à l'hôtel ***.
- · La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeu-

ner du jour 6 et 1/4 de vin aux repas.

- · Les visites guidées de Strasbourg, Colmar et Haut Koenisbourg.
- · La visite de la cave avec dégustation.
- · L'assurance assistance/rapatriement.

Ne comprend pas:

- · l'adhésion obligatoire au Comité de Jumelage,
- · le supplément chambre individuelle 140 euros par personne,
- · l'assurance annulation,
- · les dépenses à caractère personnel.

Des nouvelles de Bergantino



M. Le Maire, Giovanni RIZZATI

Dernièrement, et plus exactement le premier week-end de Juin, ont eu lieu à Bergantino les élections municipales. Le maire sortant Antonio FABBRI, ne se représentant pas, c'est Laura NEGRI qui prenait la tête de liste. A peu d'écart, environ 140 voix, la liste menée par Laura a été battue et c'est celle de Giovanni RIZZATI qui l'a emporté. Laura reste tout de même dans l'opposition ainsi que 3 autres colistiers.

Le week-end suivant au second tour des cantonales, Laura NEGRI, candidate sortante a été réélue conseillère générale et même vice-présidente du Conseil Général.

Ces élections ont un peu perturbé le planning du

Comité de Jumelage au niveau des échanges, mais nous espérons que pour 2010, tout rentrera dans l'ordre et que nos deux communes pourront ensemble fêter le 10ème anniversaire du jumelage.

La présidente.

PS: Quelques mervillois sont passés à Bergantino, à Pâques et cet été, donner le bonjour de Merville . Les amis de Bergantino vous transmettent leurs amitiés.

Merci à tous les Mervillois et non Mervillois venus cette année encore fêter la Musique en compagnie des musiciens présents à Merville le 21 juin dernier. VINYL-ROCK vous donne rendez vous pour l'année

Nous remercions la Mairie pour l'accès à l'électricité sur la place du marché.

Et en attendant la fête de la musique 2010, venez nombreux nous rejoindre le 18 octobre prochain chez Francis et Natacha à la Ferme aux Téoulets pour la Fête du Canard et bien sur le Téléthon en décembre.





Recherche de partenariat pour le Téléthon

De nombreuses associations existent sur Merville, tant sportives qu'éducatives et culturelles.

Pour que le Téléthon soit plus représenté sur la commune nous souhaiterions savoir si d'autres associations envisageraient de se joindre à VINYL-ROCK pour renforcer l'intérêt des Mervillois sur cette action caritative.

Contacts:

Emma 06 16 83 05 46 ou Pascal 06 76 95 25 03

SNAM

prochaine.

Stop aux Nuisances des Avions sur Merville

En mars 2003, 2 couloirs aériens ont été déplacés sur le centre de Merville et de Grenade ce qui a engendré d'importances nuisances aériennes.

Depuis cette période nous menons des actions afin de diminuer ces nuisances. Actions menées auprès des autorités de l'aviation civile avec le soutien de l'ACNUSA (Autorité de Contrôle des NUisances Sonores Aéroportuaires), de nombreuses institutions publiques et associations de riverains de l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Depuis décembre 2008 le SNA sud (Service de la Navigation Aérienne) teste la nuit une nouvelle procédure pour les décollages vers Paris et à partir de juillet 2009 l'étendra aux weekends.

Dès que nous obtiendrons le bilan de ces essais nous vous le communiquerons.

Depuis 6 ans nous œuvrons pour améliorer notre qualité de vie qui a été dégradée.

Nos actions avancent et nous poursuivons notre engagement.

Rejoignez nous!

SNAM

STOP AUX NUISANCES **DES AVIONS SUR MERVILLE**

42 rue des érables 31330 MERVILLE

Adhésion-Cotisation: 2 €

Rappel de l'extrait du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2006.

(Plan d'Exposition au Bruit)

Monsieur le Maire rappelle les délibérations des 17 octobre 2003 et 1er avril 2005 dans lesquelles le Conseil Municipal a rejeté le PEB soumis à l'avis des élus. Le Conseil Municipal constate que le nouveau PEB ne prend pas en compte les objections déjà faites aussi bien par les communes concernées, par le périmètre de l'enquête que par les associations de riverains victimes des nuisances aéroportuaires.

Même si les estimations de trafic ont été revues à la baisse (154 000 mouvements en 2030 au lieu de 174 000 mouvements à l'horizon de 2020 dans le projet précédent), les conditions de vie des habitants de la commune, difficiles aujourd'hui, seront à terme intolérables.

Monsieur le Maire demande donc de se prononcer pour :

- Refuser le PEB présenté à l'enquête publique le 6 novembre au 22 décembre.
- Demander la diminution forte des vols de nuit.
- Retourner aux valeurs de 2003 pour les couloirs aériens GAI 5B, AMOLO 5B, FINOT 5B, PUMA 5B (Lyon, Munich, Milan, Nice, Marseille, Tunis, Palma, Alger...) et ramener le trafic sur la zone moins habitée avec un décollage plus rapide sur la droite.
- Pour la route LACOU 5B (décollage Paris/Londres, Amsterdam/Nantes), ramener vers un axe de 330° au lieu de 336° actuellement (zone moins habitée vers Daux)
- Déterminer une zone C avec un indice LDEN 53 au lieu de 55 proposé. Ceci permettrait de limiter les futures extensions d'habitat et surtout d'obtenir des indemnités d'aide à l'insonorisation pour les constructions existan-
- Demander la prise en compte des pollutions sonores en intégrant la zone D dansle champ des aides à l'insonorisation.

Adopté par le Conseil Municipal.

VOYAGE

L'Amicale et la FNACA en Bretagne

C'est du 7 au 13 juin que l'amicale et le comité FNACA ont effectué leur voyage annuel. La destination était la Bretagne, plus précisément le Golfe du Morbihan et Belle Ile en Mer. Malgré un temps maussade les premiers jours, le programme s'est déroulé en fonction de l'humeur du ciel. Le Morbihan est parsemé d'îles et d'îlots. Les barques de pêches, les bateaux de plaisance se remarquent par la beauté des couleurs et leurs reflets changeant en fonction de leur luminosité. L'île aux Moines, ancien fief de monastère est un lieu de séjour balnéaire tranquille où poussent les mimosas, camélias, orangers et citronniers.

Le lendemain, nous découvrions la presque île de Quiberon, un impressionnant chaos rocheux sur cette côte sauvage réputée pour son ensoleillement. Non loin de là, les célèbres alignements de Carnac, les menhirs et dolmens restent si mystérieux



pour nous malgré les bonnes explications teintées de légende de la part de nos guides.

Les villes de St Anne d'Auray, lieu de culte et de pèlerinage, Auray et Vannes affichent fièrement un riche patrimoine qui nous a séduits pleinement par leur histoire

Vint ensuite la visite du château féodal de Suscinio, dont les remparts se dressent près de la mer, lieu de résidence préféré des Ducs de Bretagne. Sous un ciel radieux nous embarquons à Port Navalo pour Belle Île. Son nom est déjà une invitation prometteuse. En effet, du bateau nous découvrons une vue panoramique du Palais, ses bassins et la citadelle Vauban.

La côte sauvage découpée et parfois vertigineuse nous emmena en direction du grand phare, de Port Dormant et des aiguilles de Port Coton.

Le soleil aidant, les amateurs de photos ont pu réaliser toutes leurs envies.

Durant ces 6 jours, notre accompagnatrice ne laissa rien

au hasard : visite, repas et soirée anniversaire. Sur le chemin du retour une visite s'imposait néanmoins : le Château de Sérrant. Le mobilier nous a séduits progressivement au fur et à mesure de l'avancée de la visite, remarquable accord entre la perfection du détail et la beauté d'ensemble.

Le Morbihan nous a dévoilé un coin merveilleux de cette belle Bretagne que nous continuerons à visiter dans le futur.



ASSOCIATION AMALGAM

omolgom Une fin de saison de rêve!

Avant de démarrer cette nouvelle saison, c'est avec grand plaisir que nous revenons sur les moments forts du mois de juin 2009.

Tout d'abord le gala de fin d'année de l'association Amalgam, le 19 juin à Grenade, a été une réussite à bien des égards. Un public très nombreux, 200 danseurs surmotivés, des chorégraphies impeccables et d'une belle diversité, montées avec talent par notre professeur/chorégraphe Marie DESSAUX. Le point d'orque de la soirée fut sans conteste le tableau familial : chorégraphie regroupant toutes les familles adhérentes d'Amalgam. Pas moins de 60 danseurs de 4 à 50 ans sur scène : un grand moment d'émotion!

Dès le lendemain, avec tout

autant d'énergie et de motivation, les danseurs ont pu se produire une nouvelle fois à Merville lors d'une soirée mêlant gymnastique et danse en partenariat avec l'association Top forme. Le succès était là aussi au rendez-vous.

Pour remercier tous les danseurs de leur belle implication tout au long de l'année, Amalgam a organisé le samedi 27 juin sur la place de la République à Merville la journée « Fais bouger tes idées ! ». Cette manifestation, ouverte à tous, fut l'occasion d'admirer les jeunes talents mervillois sur scène mais également d'exposer leurs œuvres. Plusieurs jeux gonflables et autres animations ont ravi tous les enfants présents ce jour-là. Une véritable réussite ensoleillée qui s'est poursuivie dans la soirée par le repas organisé par l'association des commerçants.

L'équipe d'Amalgam remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont su donner de leur temps avec beaucoup d'énergie et d'efficacité tout au long de l'année.

De nombreux projets sont en préparation pour la saison 2009-2010.

Nous vous rappelons que l'association propose des ateliers de danse à Merville pour enfants, adolescents, adultes, filles et garçons.

Adhésions et cotisations :

Carte d'adhésion : 15 € Cours d'1 heure : 132 € à l'année Cours d'1 h 30 :

198 € à l'année

- Tarifs dégressifs par foyer sur le montant des cotisations :
 - 5 % pour le 2e adhérent,
 - 10 % pour le 3e adhérent,
 - 15 % pour le 4e adhérent.
- Possibilité de payer les cotisations sous forme de 3 chèques, de Chèques-Vacances ou de Coupons Sport.
- Certificat médical obligatoire dès l'inscription.

Site internet de l'association : http://amalgam.danse.free.fr

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ou bien posez vos questions sur :

amalgam.danse@gmail.com 06 24 73 45 37 (projets) 06 81 97 80 90 (inscriptions).



ÉCOLE DE MUSIQUE GABRIEL FAURÉ

La rentrée

Tout savoir sur l'école de musique

- Association loi de 1901, créée en 1984, gérée par un Conseil d'Administration de 12 membres entièrement bénévoles.
- 100 élèves + 45 choristes + 25 musiciens de la Banda.
- 12 professeurs et animateurs, diplômés d'Etat ou musiciens professionnels;
- · Tous les instruments classiques,
- Solfèges tous niveaux et adultes.
- Initiation musicale à partir de 6 ans.
- Activités comprises dans l'adhésion :
 - Chorales d'enfants et d'adultes (Evasion musicale),
 - Classes d'instruments,
 - Classes d'ensembles (Petit orchestre).
 - Banda « Tapas cymbales ».

Tout savoir sur les inscriptions

- Réinscription des anciens élèves : Jeudi 3 septembre de 17h30 à 19h30
- Inscriptions générales :

Samedi 5 Septembre lors du Forum des Associations, Salle polyvalente de 10h à 18h.

Ne pas oublier de prévoir le règlement des cotisations lors des inscriptions.

- Début des cours : A partir du Lundi 14 septembre,
- · Une permanence pour les retardataires aura lieu tous les soirs à l'école de musique de 17h à 19h30 jusqu'à fin Septembre.

Tout savoir sur les cotisations

· Grâce à une gestion rigoureuse et efficace, l'école a décidé de baisser les cotisations de plus de 5% pour 2009 / 2010.

Exemple: La cotisation annuelle normale passe de 503 € à 475 €.

Ceci nous place parmi les écoles les moins chères de la région!

· Les chèques sont demandés dès l'inscription pour toute l'année. Ils sont encaissés mensuellement ou trimestriellement. Ils sont remboursés en cas d'arrêt justifié en cours d'année.

· Voir le règlement intérieur pour les détails.

Tout savoir sur les groupes vocaux

· La chorale d'enfants est comprise dans l'inscription. Elle est fortement recommandée afin de donner à l'enfant une formation vocale et lui faciliter l'apprentissage des notes.

Elle est ouverte aux enfants de l'extérieur à condition de régler l'adhésion.

- · Le groupe vocal « Evasion Musicale »
- Il est fort de 40 à 50 choristes amateurs.
- Il est dirigé depuis sa création en 1988 par M. et Mme GIRAUD.
- Son programme est très varié suivant les années mais avec une spécificité de concerts de chants de Noël.
- Répétitions le Vendredi de 19h30 à 21h30 à l'école de musique à partir du 11 Septembre (Avec apéritif de bienvenue).
- Répétitions par parties séparées avec pianistes accom-

- pagnateurs et CD pré enregistrés.
- Le groupe recrute des choristes, même ne connaissant pas la musique.
- Inscriptions pendant les répétitions ou contacter : M. GIRAUD André au 05.61.85.03.45 ou 06.67.98.48.47.

Tout savoir sur **Tapas Cymbales**

- Un groupe convivial de 25 musiciens amateurs dans un répertoire festif et variétés.
- Recherche encore des instruments « classiques » saxo, clarinettes, flûtes, tubas, ... pour étoffer son répertoire.
- Répétitions le Mercredi de 20h30 à 22h à l'école de musique.
- Inscriptions pendant les répétitions ou contacter le directeur M. GILBERT Fabrice au 05.61.85.35.16 ou 06.28.40.21.21
- · Notre blog : http://tapascymbales.over-blog.fr/

L'école de musique est à votre service pour vos loisirs et votre formation musicale.



BASKET MERVILLOIS

aison 2009-2010

Personnes à contacter pour tout renseignement :

Véronique : 06.22.03.13.59 (trésorière) • Patricia : 06.81.02.37.44 (présidente) • Patricia B : 06.77.95.27.12 (secrétaire)

| | ATTENTION H | IORAIRES POUR LA | A SAISON 2009-2010 | | |
|-------------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|--------------------|--------------|
| Jour d'entraînement | Horaires | Catégories | Années concernées | Entraîneurs | Coût 75 € |
| A Cornebarrieu le mercredi | 18 h 30 à 20 h 30 | Minimes filles | An 1995 - 1996 | Gregory | |
| | 18 | Entraînement à Me | rville | | |
| Mercredi | 13 h 00 à 14 h 15 | Benjamins | An 1998 - 1997 | Stella | 75 € |
| Mercredi | 14 h 15 à 15 h 00 | Babys | An 2005 - 2004 - 2003 | Myriam | 60 € |
| Mercredi | 15 h 00 à 16 h 00 | Mini poussins | An 2002 - 2001 | Gilles et Patricia | 70 € |
| Mercredi | 16 h 00 à 17 h 15 | Poussins/es | An 200 - 1999 | Julie | 70 € |
| Mercredi | 17 h 15 à 18 h 45 | Minimes masc. | An 1996 - 1995 | Geneviève | 75 € |
| Mercredi | 18 h 45 à 20 h 15 | Benjamines | An 1998 - 1997 | Patricia | 75 € |
| Mercredi | 20 h 15 à 22 h 15 | Seniors féminines | A partir de 1991 | Jean-Philippe | 97 € |
| Jeudi | 21 h 00 à 23 h 00 | Loisirs | Libre Patricia | | 60 € |
| Vendredi | 18 h 15 à 20 h 00 | Cadets | An 1994 - 1993 - 1992 Michael/Virgini | | 80 € |
| Vendredi | 20 h à 22 h 30 | Seniors masc. | A partir de 1991 | Marc (à confirmer) | 97 € |

NON JOUEUR DIRIGEANT : 35 € - Attention à partir de la deuxième licence 35 % de remise et les suivantes aussi (de la moins à la plus chère).



ASSOCIATION RANDONNÉES CULTURE ET LOISIRS MERVILLOIS

Randonnées de septembre

| Date | Départ | Durée | Destination | Km | Difficulté | Guides | Observations |
|-----------|-----------|---------|--|------|-------------|--------------------------|--------------|
| Jeudi 3 | 8 h 00 | 3 h 00 | Cornebarrieu Pibrac | 12 | Facile | F. Deyris - A. Banuls | 41 |
| Samedi 5 | 10 h 00 à | 18 h 00 | Forum des associations - Salle polyvalente - Inscriptions : Apporter certificat médi | | | édical et cotisations | |
| Mardi 8 | 8 h 00 | 3 h 00 | Aucamville | 12 | Facile | A. Grimard - F. Deyris | |
| Jeudi 10 | 8 h 00 | 3 h 00 | Drudas | 12 | Moyen | O. Gabarra - F. Deyris | |
| Mardi 15 | 8 h 00 | 3 h 00 | Donzac 82 + Visite musée vieux métiers | 12 | Facile | F. Deyris - A. Banuls | Journée |
| Jeudi 17 | 8 h 00 | 3 h 00 | Pelleport | 12 | Moyen | A. Grimard - S. Epitto | |
| Mardi 22 | 8 h 00 | 3 h 00 | Beaupuy | 12 | Moyen | A. Banuls - G. Laurens | |
| Jeudi 24 | 8 h 00 | 3 h 00 | Coulée verte | 12 | Facile | A. Grimard - O. Gabarra | |
| Samedi 26 | 8 h 00 | 3 h 00 | Galembrun | 12 | Moyen | M. Santacreu - F. Deyris | |
| Mardi 29 | 8 h 00 | 3 h 00 | Savenes PR | 12 | Facile | A. Banuls - A. Grimard | |
| | | | Reprise des randos à 13 l | 30 a | /c d'octobi | re | |

Assemblée Générale

du 26 juin 2009

53 adhérents étaient présents + 19 procurations données ce qui fait un total de 72 participants.

Bilan moral

Cette année, l'association a atteint les 100 adhérents.
Randonnées : 80 sorties (68 demi-journées + 9 journées + 1 marche contre la Mucoviscidose + 2 randonnées pendant le voyage annuel) ont permis de parcourir plus de 1200 Kms, avec une moyenne de 20 participants par randonnées ;

Activités Culturelles : De la Ronde des Crèches dans le Gers au Refuge des Tortues à Ayguesvives, en passant par Lectoure et son Pastel, l'Isle Jourdain et son Musée Campanaire, l'Asinerie d'Ambazac, Cox et son musée de la Poterie, ainsi que la découverte de nombreuses belles villes lors du voyage en Dordogne... l'activité culturelle a été intense cette année et couronnée par le succès du festival « autour de Georges Brassens » en avril à Merville ...

Loisirs et Convivialité: Comme chaque année, la convivialité est marquée par d'excellents repas ou dégustations! Choucroute, Vin chaud et Tourin à l'ail sur le marché du mercredi, pique-niques

divers et lors du séjour en Dordogne, Repas des Adhérents, Sardinade, ces manifestations attirent bon nombre de convives...

Succès également pour le Loto qui a réuni un important public ; Formation à la topographie : faite par S. Epitto et suivie par 7 adhérents Pas de renouvellement du bureau cette année, mais 2 candidatures proposées et acceptées : Bernard et Geneviève Cazes.

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier

Détaillé par le trésorier et approuvé à l'unanimité. La cotisation est maintenue à 25 aures pour le seigen 2000.

35 euros pour la saison 2009-2010.

Questions diverses

- Les randonnées reprennent le jeudi 3 septembre 2009 à 8 heures selon le calendrier cijoint. (certificat médical obligatoire)
- Inscriptions : de préférence lors du Forum des Associations le samedi 5/09 de 10 heures à 18 heures (apporter le certificat médical et le montant de la cotisation)
- Horaire des randonnées de juin et septembre : maintenu à 8 heures le matin en raison de la chaleur possible l'aprèsmidi :
- Covoiturage: Même propositions que l'an dernier à savoir que l'on demande aux adhérents d'assurer un tour de rôle pour le transport des randonneurs.
 - La participation de l'Association aux frais est la même, basée sur une consommation de 8l/100 km.
- Voyage 2010: Le Pays Basque est retenu parmi 3 autres destinations.
- Echange avec l'Association de randonnées « Aubépine » : le calendrier mensuel des sorties sera disponible au stand lors du Forum le 5 septembre.

Composition du Bureau de l'ARCLM (pour mémoire)

- Président : A. Banuls
- Vice-présidente : A. Grimard
- Trésorier : J.-P. Thébault
- Trésorier adjoint : F. Deyris
- Secrétaire générale :

 J. Trébel, assistée de
 M.Grunwasser, O.Gabarra et
 M.Thébault ;
- Responsables des Commissions : Technique : F.DEYRIS ;

Culture : G.BEGUE ; Loisirs et convivialité :

B.CAZES;

Loto: M. THEBAULT.

Important:

l'ARCLM possède un site Internet, régulièrement mis à jour par M. Rosso, sur lequel vous trouverez un maximum d'informations et de photos... Consultez-le souvent avec le lien : http://arclm.wifeo.com ou bien tapez tout simplement ARCLM dans Google et gardez-le dans vos favoris ...

Activités de juin 2009

Le mois de juin a permis à l'association de se réunir pour la traditionnelle sardinade qui s'est déroulée en plein air grâce à une très belle météo ; 76 convives s'y sont régalés dans une ambiance sympathique ... et ont terminé leur journée par leur célèbre partie de pétanque.

Le mardi suivant, l'activité culturelle a amené nos randonneurs par une belle matinée très chaude sur les chemins d'Ayguesvives et, après l'habituel pique-nique champêtre, ils ont pu découvrir la vie de diverses races de tortues terrestres

et aquatiques, recueillies dans un refuge par un passionné de ces animaux (que leurs propriétaires délaissent dès qu'ils ont atteint une taille trop imposante). Ce refuge sera prochainement transféré à Bessières, dans un grand parc.

ASSEMBLÉE PAROISSIALE

Journée du Patrimoine

L'Assemblée paroissiale de Merville invite tous les Mervillois à la découverte de l'église Saint Saturnin. Profitant de l'occasion des journées européennes du patrimoine, l'église sera ouverte les samedi 19 et dimanche 20 septembre de 15h00 à 18h00, avec possibilité de visite commentée. Outre les peintures murales du début du 19ème siècle, une mini-exposition sur le thème de l'eau (thème unificateur de notre Communauté Communes) sera proposée : découverte du puits et du bénitier de la Capelette construits en plein Moyen-âge, burettes et encensoirs.



L'AUTAN ET L'HARMATTAN, AMITIÉ MERVILLE/PEUPLES DU MONDE

Apéro culturel "Témoins d'ailleurs"

Vendredi 25 septembre

à 20 h 30 heures **Espace Jouvion**

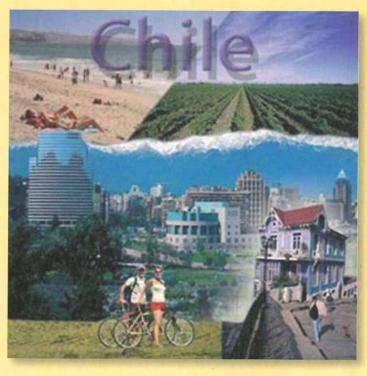
Patricia nous invite à découvrir le Chili, pays d'Amérique du Sud, qui partage ses frontières avec le Pérou, la Bolivie et l'Argentine. Nous découvrirons le charme de son « long » pays d'origine, en suivant les traces du poète Pablo Neruda, lauréat du Prix Nobel de littérature, Nous en profiterons pour flâner à travers différents paysages : désert de l'Atacama, haut plateau et ses volcans, régions vertes et fertiles, Antarctique et île de Pâques... Patricia habite avec son mari à Toulouse depuis deux ans..

Entrée libre - Verre de l'amitié offert.



Chili, terre de poètes

présenté par Patricia Peña







Baobabs en fête

Dans le cadre de sa politique de promotion des artisans du Monde, l'association l'Autan et l'Harmattan * Amitié Merville Peuples du Monde expose des œuvres en batiks sur le thème de l'arbre "baobab" et du village. Ces 200 tissus teintés au Burkina Faso sont les

créations du trio d'artistes Yonli, Saï et Aimé issu du Centre Artisanal de Ouagadougou. La technique de fabrication sera expliquée durant l'exposition qui se tiendra salle du troisième âge, face à l'église les samedi 19 et dimanche 20 septembre (10h00-12h00 et 15h00-

21h00). Le profit de la vente servira à financer les actions de solidarité de l'association notamment la construction d'une salle de classe supplémentaire dans le village de Gogho au Burkina Faso.



Au 3e âge

Une réunion de bureau a eu lieu le mardi 4 août pour décider de la date du repas de l'amitié. Il a été décidé de le faire au restaurant de Merville « Safran et Basilic » le dimanche 25 octobre 2009. Le rendez-vous est donné à partir de 11h30 au club du 3ème âge, face à l'église pour un apéritif offert par le Club . Bavardages, retrouvailles et convivialité seront partagés.

A 13h00, un menu de choix sera servi au restaurant.

Prix par personne: 20 €, le supplément étant à la charge du club. Se faire inscrire avant le jeudi 15 octobre dernier délai.

Nous vous donnons également rendezvous pour le repas de l'inter-club le jeudi 15 novembre à Mondonville.

A bientôt.

Le bureau.



FOYER RURAL DE MERVILLE

Le gala 2009

Grâce à un Gala multi-activités, le public est venu très nombreux découvrir le talent de nos artistes en herbe (danseuses, comédiens, acrobates, gymnastes ...). Merci à tous les enfants et les adultes qui ont su faire de cette soirée un grand moment de bonheur et de détente.

Encore une fois durant toute une année, les adhérents ont pu progresser grâce à nos professeurs et nous ont proposé un spectacle de qualité.

Un grand merci à l'Autan et l'Harmattan et à la troupe Wend Penga qui nous ont fait une démonstration de leur talent lors de ce gala.

Vivement l'année prochaine où le gala vous réservera encore de belles surprises et des nouveautés ...



Au forum des associations

Samedi 5 septembre

Vous pourrez y rencontrer tous les responsables d'activités qui répondront à vos demandes de renseignements. Vous pourrez également vous inscrire et nous faire part de vos remarques.

Des permanences pour les inscriptions auront également lieu (Salle du Fover).:

- Mercredis (9, 16, 23 et 30 septembre) de 10h à 12h
- Samedis (12, 26 et 3 octobre) de 17h à 19h

Vous pouvez également nous laisser un message sur notre répondeur : 05.61.06.33.95 ou sur notre site internet foverruraldemerville.com.

IMPORTANT: Venir avec un certificat médical au Forum pour les activités qui le nécessitent.

Cette année encore nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à améliorer le cadre de vie de notre village par l'organisation d'activités et de manifestations diverses.

Activités saison 2009-2010

Nouvelles activités!

Cardio Latino

Vous souhaitez exercer une activité sportive qui associe le plaisir de la danse individuelle à des rythmes ensoleillés de musique Latino : le travail cardio-vasculaire et musculaire ; les chorégraphies accessibles même aux débutantes. Le « cardio latino » est pour vous.

Grâce à la maîtrise de pas de base de la salsa ou de la samba, vous progresserez rapidement et enchainerez des chorégraphies stimulantes et rythmées. Le cours se terminera par des étirements musculaires.

Nous vous attendons pour faire un cours d'essai qui aura lieu la première quinzaine de septembre. Plus d'informations vous seront données au Forum et lors des permanences d'inscriptions.

Œnologie

Nous vous invitons à un voyage à travers le monde du vin : l'ænologie.

Déguster, aimer, partager Tout le monde est capable d'être ou de devenir dégustateur, chacun à sa propre vitesse, avec ses propres compétences, avec sa formation. La dégustation implique certes une méthodologie de l'analyse sensorielle mais offre à coup sûr, la satisfaction de pouvoir mettre des mots sur un vin. Nous vous attendons au forum afin de vous expliquer plus en détail le contenu de cette activité.

Adhésion: Carte FR = 16 euros

Oenologie

Tarifs: Carte FR + Se renseigner ### Alain COTTET **2** 05.61.85.08.28



Yoga

Robert BONNAFE 2 06.20.27.48.76

Lundi 19h - 20h30 Tarif: Carte FR + 144 Euros

Ciraue

Mercredi Après-midi

Tarif: Carte FR + 177 Euros 1H + 189 Euros 1H30

Yvette BOSQUET ☎ 05.62.13.74.01

Scrapbooking



Tarif: Carte FR + tarif à la séance

Stéphanie ABRIAL @ 06.81.97.86.39

Danse orientale



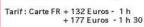
Tarif: Carte FR + 189 Euros 1h30

Cécile MARCHANT ☎ 06.77.92.33.28

Danse MODERN JAZZ (Adultes







Cécile MARCHANT ☎ 06.77.92.33.28

Danse CARDIO LATINO



Tarif: Carte FR + 132 Euros - 1 h Cécile MARCHANT 2 06.77.92.33.28

Danse COUNTRY

Mardi

Tarif: Carte FR + 177 Euros - 1 h 30

Cécile MARCHANT 2 06.77.92.33.28

Gymnastique

Lundi , Mardi, Mercredi, jeudi

Tarif: Carte FR + 141 Euros 1 cours / semaine Tarif: Carte FR + 162 Euros 2 cours / semaine Tarif: Carte FR + 204 Euros 3 cours / semaine

Thierry RAYMOND @ 06.18.73.18.07

Gymnastique Douce

Mardi Matin

Mercredi soir



Thierry RAYMOND ☎ 06.18.73.18.07

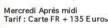
Théâtre Adultes



Tarif: Carte FR + 150 Euros

Sandrine BRGAN @ 06.61.81.36.40

Théâtre Enfants



Sandrine BRGAN @ 06.61.81.36.40

Poterie Adultes

Mardi soir Tarif: Carte FR + 129 Euros



Scrabble





Hélène TEULIERE 🕿 05.61.85.12.03





TOP FORME

Pour être en forme à la rentrée, vite inscrivez-vous!

Nouveautés rentrée 2009 :

Coaching homme

Un cours spécialisé pour vous MESSIEURS (coaché par Jérôme)

Gymnastique artistique

Un cours pour les 6 ans et plus (association de danse et de gymnastique comprenant des acrobaties, des portés etc.... dans le but de participer

à des rencontres interassociations et à des championnats) avec Jérôme et Marie.

Gymnastique femme

Jusqu'à 11 Heures de cours de Gym femme par semaine!

- Baby gym
- Sophrologie

Cours animés en musique par des professeurs diplômés.

Cotisation payable en 3 ou 4 fois.

On vous attend dans la salle à côté de la Mairie à Merville.

Pour toute info complémentaire: 05.61.85.41.99 (après 18 h) topforme@hotmail.fr

Reprise des cours adultes le lundi 8 septembre et à la mi-septembre pour les enfants.

GALA de Juin 2009 :

Un grand MERCI à tous ceux qui nous ont aidés à faire de ce gala une réussite (parents, enfants, bénévoles...).



TENNIS

Au Tennis Club Merville

La fin de l'année de l'école de tennis a été ponctuée par une fête qui s'est déroulée le 5 juin, sous un orage mais dans la salle polyvalente!!

Lors de cette soirée, les enfants ont pu participer à des jeux et ont été récompensés pour leur assiduité et leur persévérance.

Cette soirée s'est terminée à l'intérieur autour d'un repas ou petits et grands ont trouvé leur compte.

Gagnante de la catégorie senior dame

Comme tous les ans, le TCM a organisé son tournoi open du 27 juin au 11 juillet, cette année encore, nous avons rencontré un vif succès avec pas moins de 170 participants ce qui constitue un record pour cette manifestation.



Nous vous donnons rendez-vous le 5 septembre pour le forum des associations pendant lequel nous procèderons aux inscriptions.

A très bientôt sur les courts !

PLAN MANJAR E PLAN VIURE AL PAIS

L'association vous propose de réserver dès maintenant le dimanche 18 octobre pour :

la 7^e fête du foie gras et de la garbure et la bourse d'échange musicale

à la ferme des Téoulets à Merville

Tél.: 05 61 85 19 65

CARNET NOIR

C'est avec peine que nous avons appris le décès de Mme Simone Nicouleau.

Le président et tous les membres du comité des fêtes présentent tous leur sincères condoléances à Guy et Bernadette Nicouleau ainsi qu'à leur fille Laëtitia et à leur famille.

COMITÉ DES FÊTES DE MERVILLE

Le comité des fêtes souffle ses 40 bougies

Samedi 10 octobre 2009

sympathisants, à l'occasion de son 40ème Anniversaire, les membres du Comité des Fêtes seraient heureux de vous compter parmi eux pour partager cette belle journée. Rendez- vous salle polyvalente à partir de 12h Dès 12h00:

 Accueil des membres de la FNCOF et des participants par le président de Comité des Fêtes.

Mervilloises, Mervillois et • Remise des médailles, allocution, apéritif d'honneur suivi du repas assuré par « l'Auberge de Commerce de Finhan » et animé par la Chanteuse JANE EURIAL

> Le menu du midi est à 25 € et celui du soir est à 10 €

Dès 19h00:

· L'apéritif est offert par le comité des Fêtes avant le tirage de la tombola :

- 1er lot: 1 appareil photo numérique,
- 2ème lot : 1 GPS,
- 3ème lot : 1 barbecue et de nombreux bons d'achats).
- Un buffet sera ouvert à tous pour 10 €
- Le bal sera animé par l'orchestre ambiance musette PATRICIA FEINDER.

Pour les inscriptions :

- 21 septembre : de 15h à 18h pendant le concours de pétanque
- 26 septembre : de 10h à 12h Espace JOUVION
- 3 octobre : de 10h à 12h Espace JOUVION
- Contacter Gérard Gendre au 06.60.06.35.57 pour tous renseignements.

Venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé.

VENDREDI 18 SEPT.

21h30 :

Retraite aux flambeaux animée par la batterie fanfare « Le Réveil Mervillois »

22h00:

Grand feu d'artifice au stade, tiré par Toulouse Artifice Créations, distributeur de la maison Lacroix Ruggieri

GRAND BAL avec l'orchestre variétés-rock « MISSION »

SAMEDI 19 SEPT.

10h30:

Messe du souvenir avec la participation de la chorale « Les enfants de MERVILLE » et de la batterie fanfare « Le réveil MERVILLOIS »

11h15:

Cérémonie commémorative au monument aux morts en présence des anciens combattants et du conseil municipal.

11h30:

Cérémonie aux couleurs, en présence de des associations

Apéritif-Concert au café « SAFRAN ET

GRAND BAL « Variétés » avec l'orchestre attractif international

« OLYMPIA »

DIMANCHE 20 SEPT.

11h30:

Apéritif-concert sur la place de la République avec l'orchestre

« ALAIN SEBASTIEN »

16h00:

FETE FORAINE

17h00 et 21h30:

GRAND BAL variétésmusette avec l'orchestre « ALAIN SEBASTIEN »

LUNDI 21 SEPT.

14h30:

Concours de pétanque en triplettes, à la mêlée, Organisé par le Comité des Fêtes (Réservé uniquement aux habitants de Merville et partenaire du comité des fêtes, licenciés ou non)

17h00:

Jeux pour les enfants Place de la République



